

COMPTE RENDU DU GROUPE DE TRAVAIL CHS

12 JANVIER 2012

Le 12 janvier 2012 s'est tenu un groupe de travail de préparation du C.H.S. dont la séance plénière est prévue le 16 février prochain.

Retour sur le grave incident du 10 janvier 2012 à Suresnes

La C.G.T. est revenue sur le « braquage » durant lequel ont été agressés physiquement plusieurs collègues. Elle a demandé un état de la situation et un compte-rendu exhaustif des mesures déjà prises. Elle a réclamé qu'un suivi psychologique soit assuré pour les personnes en faisant expressément la demande. Elle s'est aussi faite le porte-voix des collègues qui exigent de toute urgence, la sécurisation du site par les mesures suivantes : l'installation de caméras de surveillance et de portes renforcées, une meilleure accessibilité aux pédales d'alarme, et surtout l'installation d'une vitre de protection entre les agents et les contribuables sur le modèle du S.I.E. du même site. Elle a ajouté que sur les sites où des travaux ont lieu, la sécurité ne doit pas être mise

entre parenthèse ou minimisée, ces travaux pouvant durer plusieurs mois (par ex : Boulogne). La C.G.T. a mis en évidence que la conjoncture économique ne fait rien pour apaiser les tensions existantes d'où l'importance de ne relâcher sous aucun prétexte la vigilance et de ne pas faire de l'intégrité physique et morale des agents de simples variables d'ajustement.

Notre organisation a souligné par ailleurs, que depuis 1996, l'employeur a une obligation générale de sécurité à l'égard de ses subordonnés (obligation d'ordre pénal et civil). Le réexamen des conditions de sécurité à Suresnes et sur tous les sites est une nécessité.

Exécution du budget 2011

Le reliquat de la dotation budgétaire du C.H.S. 2011 est chiffré à 1 463, 86 € (dotation globale : 329 881 € ouverte à 95 %). En raison de la mise en place de Chorus,

des retards de paiement des fournisseurs ont été signalés, ce qui a généré des paiements automatiques d'intérêts de retard s'élevant à 307, 28 €.

Bilan des formations réalisées en 2011

Sur l'année 2011, 79 sessions de formations ont été financées par le C.H.S. auxquelles ont participé 814 agents. On remarque une forte participation aux formations « serre-files et guides évacuation » ainsi que « équipiers de première intervention » (17% des participants chacune), à la « formation initiale aux premiers secours » (13% des participants) et enfin, à celle intitulée « gestion du stress et de l'agressivité » (12% des participants). Les formations « management et risques psychosociaux » et « mieux vivre au travail » ont connu

beaucoup moins d'audience (à elles deux, elles regroupent seulement 8% des 814 participants).

Bien que les formations du C.H.S soient appréciées et jugées utiles, cela prouve que les collègues sont convaincus que des formations de ce type ne suffisent pas à compenser les suppressions d'emplois et la dégradation des conditions de travail. Pour mémoire, le médecin de prévention avait souligné lors du C.H.S. précédent l'augmentation notable des psychopathologies en lien avec le contexte du travail entre 2009 et 2010 (366 %).

Rapports de visites de l'I.S.S.T. en 2011

M. MAAREK, inspecteur santé et sécurité au travail (ISST) a dressé le bilan des visites effectuées sur les sites de Suresnes (C.F.P.) , Puteaux (T.M.) et Sceaux (T.M. et C.F.P.).

Au préalable, il a rappelé que seuls les agents disposant des habilitations électriques pouvaient manipuler ampoules, néons et tous types d'objets électriques aussi anodins et peu dangereux puissent-ils paraître. Il est revenu sur l'obligation de maintenir les portes coupe-feux fermées en toutes circonstances. Il a aussi insisté sur l'importance de ne pas entreposer des cartons et des boîtes d'archives au-dessus des armoires pour éviter toute chute intempestive desdits objets. Autres re-

commandations : les agents doivent entretenir eux-mêmes les réfrigérateurs et micro-ondes mis à leur disposition ; les essuie-mains jetables doivent être privilégiés sur les serviettes et autres torchons lavables.

S'agissant des sites de Suresnes et de Boulogne, la C.G.T. a demandé qu'une attention toute particulière soit de mise sur le suivi des prestataires chargés du ménage et plus précisément le nettoyage des sanitaires. Le personnel de la direction a toutefois souligné que les contrats passés à ce titre le sont à l'échelle nationale et non départementale, ce qui pose de réelles difficultés. Un tableau de suivi à remplir mensuellement par le gestionnaire de site existe afin d'appliquer aux sous-

traitants des pénalités à ce titre. La C.G.T. a proposé de faire remplir ces documents par les représentants du personnel sur les sites où les conditions d'hygiène ne sont pas satisfaisantes.

S'agissant du site de Puteaux, si le problème de température en période estivale semble réglé, il n'en va pas de même de celui de l'infiltration d'eau et de la présence de câbles électriques au sol. L'administration s'est voulue rassurante, affirmant qu'une partie de ces désagréments sont en passe d'être réglés.

Enfin, s'agissant de Sceaux, un certain nombre de collègues ont rehaussé leurs ordinateurs via des moyens insolites (brochures pratiques, ramettes de papier, C.G.I. etc...). M. MAAREK a dès lors préconisé que le gestionnaire de site recense les besoins en terme de rehaus-

seurs d'écran, s'agissant d'un problème général concernant l'ensemble des services. La visite du C.F.P. a mis en exergue la présence de fissures importantes pour lesquelles l'I.S.S.T. ne sait toujours pas si une expertise est programmée.

Si pour la direction, la logistique du site d'Issy-les-Moulineaux ne pose plus de difficulté, la C.G.T. s'est faite le relais des revendications des intéressés sur le site qui soulignent une énième fois le problème d'évacuation des personnes handicapées, contribuables et agents du pôle enregistrement en cas d'incendie et l'exiguïté toujours aussi pesante du service de la F.I. Notre organisation a donc demandé que le service I.S.S.T. se déplace sur les lieux cette année pour faire le point.

D.U.E.R.P. et propositions de dépenses pour 2012

L'A.C.M.O. et un des responsables B.I.L. ont fait part du relatif désintérêt manifesté par certains chefs de sites et services concernant le document unique (**43 services n'ont pas répondu** à ce jour à leur sollicitation). Pour

information, ce document est **obligatoire** et devait faire l'objet d'un débat au sein des services sous la tutelle du chef de service afin de faire remonter les risques professionnels encourus par les agents.

Les représentants CGT FINANCES PUBLIQUES

Céline ALAYA (PCE Issy Les Moulineaux)

Rodolphe BAS (TP Amendes)

Maurice CANTRAINNE (SIE Suresnes)



Bulletin d'adhésion

Nom : _____ Prénom : _____

Catégorie : _____ Grade : _____ Echelon : _____ Tps partiel : _____

Résidence administrative : _____ Structure : _____



**N'hésitez pas à nous contacter
si vous rencontrez un problème quelconque.**

CGT Finances Publiques 92

Mél : egt.ddfp92@dgfp.finances.gouv.fr

Site : www.financespubliques.egt.fr/92/